



DEPARTEMENT DE L'HERAULT - ARRONDISSEMENT DE BEZIERS
Commune de POMEROLS

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL MARDI 9 FÉVRIER 2016 A 18H30.

Présents : Mesdames SALVADOR Sylvie, REBEJAC Sophie, POMAREDE Marie-Aimée, FABRE Fabienne, RAMOUILLET Catherine, SORLI Nelly, THIEULES Marie-Line.

Messieurs GAIRAUD Robert, DURBAN Laurent, ORTIZ Gérard, CASANOVA Loïc, STEKELOROM Claude, AMOROS Antoine, MOULINOT Robert, ICHÉ Bernard, BONNEFOUS Bernard, BAYARRI Olivier.

Absents :

Mme LE MINIHI Marjorie a donné procuration à M. ORTIZ Gérard.

Mme Sabine THIEULE est absente.

M. le Maire fait circuler à tous les membres du Conseil Municipal le feuillet de clôture à signer de la séance précédente.

M. le Maire propose de nommer Mme THIEULES Marie-Line comme secrétaire de séance.

M. le Maire met au vote le PV de la séance précédente du Lundi 21 Décembre 2015. Il demande s'il y a des remarques, d'oppositions. En l'absence de remarques et d'oppositions, le PV est adopté à l'unanimité.

I – Dénomination de la voie du lotissement « Le Clos du Viognier » :

Dénomination de la voie du lotissement « Le Clos du Viognier » à présent Impasse du Viognier.

Adoption à l'unanimité.

II – Subvention à l'école maternelle pour l'achat de matériel informatique :

Il s'agit d'achat de tablettes numériques pour les enfants de l'école maternelle.

M. le Maire propose au conseil municipal de verser la somme de 800 Euros à l'école maternelle.

M. le Maire fait procéder au vote : Adoption à la Majorité – 1 Voix CONTRE Mme SORLI Nelly.

III – Indemnité de conseil du Trésorier Municipal :

Adoption à l'unanimité d'une indemnité de 550 Euros par an.

IV- Autorisation d'engagement de crédits d'investissement :

Il s'agit de voter pour chaque budget Général, Campôtel, Eau une somme maximum égale à 25% du budget de l'année précédente pour les chapitres 20,21 et 22 afin de pouvoir honorer des factures dans l'attente du vote du nouveau budget 2016 courant avril.

Adoption à l'unanimité.

V – Vente de l'immeuble situé au N°62 Avenue de Florensac :

Prix de vente : 90 000 Euros

Adoption à l'unanimité.

VI – Informations diverses :

- Reconduction des TAP pour la rentrée 2016-2017 dans les mêmes conditions que cette année.
- Début des travaux du parking Rue des Riches.